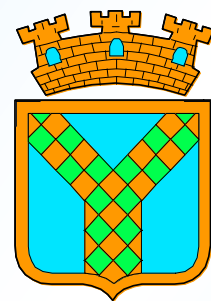


PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan



PAULHAN

N°7

Juillet / Août / Septembre 2017

www.paulhan.fr





SARL PUERTAS

Père & Fils

FRUITS PRIMEURS

Sur votre Marché le Jeudi à Paulhan

Tél. 06 14 25 66 44 - Fax 04 67 25 27 18

FR 81400 305 249 - SIRET : 400 305 249 00023

point S
Pas de stress, il y a point S !

SARL NAVCAR
Tél. 04 67 25 20 16
Dépannage au 06 72 94 02 58

- FREINS
- VIDANGE
- GÉOMÉTRIE
- DÉPANNAGE
- ACCESSOIRES
- ÉQUILIBRAGE
- AMORTISSEURS
- PNEUMATIQUES
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE

MM ETS MAURI MAX
Triperie-Découpe-Conditionnement
Saucisserie - Négoce Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19

ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN
Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69
www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

GRAFIX
INFORMATIQUE
04 67 25 11 31
Dépannage et vente de matériel
Tous services informatiques depuis 2000
Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr

Coladis Créateur de Vérandas

7 rue de l'Ebéniste
ZAE la Barthe
34230 PAULHAN
tel. : 04 67 24 02 09
fax : 04 67 24 28 89
contact@coladis.com

MENUISIER CERTIFIÉ **Préfils** Fabrication & Installation
Vérandas - Pergolas



Service d'Aide à Domicile - Centre Médical St Sébastien
60 Rue Paulette Hauchard - 34230 PAULHAN - Tel : 04 67 78 79 48

Carrefour contact

PAULHAN

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
34120 LEZIGNAN LA CEBE
TEL : 04.67.90.40.00
contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

SOMMAIRE

Affaires générales

Une boîte mail « Réclamations »	p 6
Recensement militaire	p 6
Voisins Vigilants	p 6
Carte Nationale d'Identité	p 8
Certificat d'Immatriculation	p 9
Informations « zones bleues »	p 9
Extension cimetière : achat concessions	p 10
Chorale d'enfants	p 10
Crèche A Pas de Loup	p 11
Centre Communal Action Sociale	p 11
Information complémentaire santé	p 12

Urbanisme

Révision du Plan Local Urbanisme	p 12
Registre Public d'Accessibilité	p 13

Grands Travaux

Voie Verte	p 13
C.E.S.M.L	p 14

Réseau Jeunes

p 15

Piscine saisonnière Paulhan

p 16

Paulh'en Sport 2017

p 16

Festivités des 13 et 14 juillet

p 17

Festivités 2017

p 18

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

p 20

Associations

Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling	p 21
Chorale Cœur Battant	p 21
Les Amis de Paulhan	p 22
Défense des Quartiers Est et Intérêts Paulhanais	p 23
A.L.P.E	p 24
Les Canaillous	p 24

Etat Civil

p 25

Tribune Libre

p 26

En imprimant son journal sur un papier écologique voici ce que la ville de PAULHAN a permis d'économiser sur les ressources naturelles :



154
kg de matières envoyées
en décharge



21
kg de CO₂



207
km parcourus en voiture
européenne moyenne



5 645
litres d'eau



352
kWh d'énergie



251
kg de bois



PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan

N°7

Juillet / Août / Septembre 2017
www.paulhan.fr



Edito

**SOYONS ACTEURS DE NOTRE CITOYENNETÉ,
RASSEMBLONS LES FAISEURS D'HUMANITÉ.**

Les photos d'une compétition à la piscine et d'une soirée mousse, en couverture de ce nouveau numéro de Paulh'Infos, annoncent l'arrivée de l'été, de son chapelet de manifestations et d'animations festives.

La piscine est un équipement structurant de notre commune qui en période estivale offre à tous (citoyens Paulhanais et des villages voisins, vacanciers, jeunes et adhérents des centres de loisirs), son écrin de fraîcheur. Pour le maintien de son ouverture, il a fallu la vigilance et l'opiniâtreté de l'équipe municipale pour convaincre l'exécutif de la Communauté de Communes de l'impérieuse nécessité de son ouverture au public. Sa fermeture était prévue, depuis la réalisation du centre nautique de Clermont et aussi à cause des travaux nécessaires dus au vieillissement de la structure et sa remise aux normes. Malgré ce, nous avons réussi le défi de garder notre piscine en fonctionnement. Depuis le mois de mai, l'étanchéité des bassins et la réparation des pompes sont en cours pour un budget de 101 750 euros. Cet investissement important de la Communauté de Communes, qui connaîtra d'autres tranches (150 000 euros en 2018), est la preuve de la volonté de maintenir dans notre ruralité de tels équipements et met en évidence l'importance de l'existence de la Communauté de Communes. En effet, si la piscine était restée municipale, il aurait été très compliqué voire impossible pour la commune de supporter une telle dépense.

D'autres bonnes nouvelles sont arrivées avec le printemps. Dans le cadre du Fond de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), une subvention de 254 000 euros a été obtenue auprès de l'Etat pour la réalisation des ateliers municipaux. Le Conseil Départemental a attribué une dotation de 12 267 euros pour la réparation de la façade de l'école Sand, et 10 000 euros pour la voie verte dans le cadre de la réserve parlementaire du sénateur Navarro. Ce partenariat avec les administrations départementales et nationales s'est également concrétisé au niveau culturel avec les 2 spectacles proposés par le théâtre du Sillon (600 spectateurs). 300 jeunes ont assisté au spectacle Tandem dans le cadre du festival Saperlipopette à l'initiative du conseil départemental. Notre cité a connu une animation printanière intense : films proposés aux collégiens sur le thème de l'écologie par l'association ADNL, concours de pêche, open de tennis, conférences et exposition des Amis de Paulhan, remise des prix du concours d'écriture, spectacle de la maternelle, kermesse des Canailous, Art en Gare #3 par le collectif QQOA, l'incontournable Foire des Couleurs, le tournoi en Espagne des équipes de jeunes de l'ESPP..... Le mois de juin et l'été seront prolifiques en animations favorisant le lien social : repas et lotto du secours populaire, concours de pétanque, fête du vin, feu de la Saint Jean, repas républicain, feu d'artifice, 14 juillet, animations sportives d'été, récompenses des sportifs, soirée mousse, marchés des producteurs les samedis du 22 juillet au 12 août 2017.

Au cœur de ces manifestations, la réception de nos amis de Krailling, de Brezova et Kosariska dans le cadre de nos 2 jumelages auront une portée symbolique importante. Les dernières élections ont mis en lumière la fracture sociale qui habite notre pays. Les derniers attentats de Manchester et Londres nous rappellent si besoin était que le combat pour la fraternité, la liberté et la démocratie est plus que jamais à l'ordre du jour. Il est de notre devoir de lutter contre la culture de l'entre soi qui persiste à produire ses effets toxiques. Les deux semaines de rencontre européennes que nous allons vivre à notre modeste et humble niveau sont un signe fort envoyé à ceux qui ont pour feuille de route la discrimination, la stigmatisation, le rejet de la différence et de l'autre. Grâce à l'investissement désintéressé de leurs bénévoles, notre tissu associatif offre aux Paulhanaises et Paulhanais de nombreux espaces de rencontre qui autorisent une pratique éthique partagée par tous et attentive au bien commun. Espaces qui, si nous nous en saisissons, peuvent refonder une sagesse de la vie publique qui engage à repenser ensemble les valeurs auxquelles nous sommes attachés. Il importe de donner confiance à notre population et de la rassembler autour du projet de faire de Paulhan un beau village dans lequel le civisme sous toutes ses formes sera à l'ordre du jour et de donner une priorité à la sécurité de nos enfants et des piétons.

Notre champ associatif et l'action municipale défendent des valeurs de bien-être et de bien-vivre. Il importe que chaque citoyen s'en saisisse et intègre l'expertise de ceux qui œuvrent quotidiennement pour faire humanité. Il est important que chacun s'approprie, de manière pluraliste, une démarche attentive au bien commun. Ce bien commun c'est notre vivre-ensemble, c'est la bienveillance que nous portons à l'autre, aux autres. Nous poursuivrons avec nos structures, avec notre tissu associatif, la volonté de créer les conditions d'une mobilisation citoyenne soucieuse d'éthique pratique et donc de responsabilités assumées ensemble. Responsabilités de respecter notre environnement, notre village, ses espaces verts, son mobilier urbain. Responsabilités de rouler lentement pour la sécurité de tous et en particulier des enfants et des aînés, d'éviter des comportements interdits au volant. Responsabilités d'éviter le stationnement anarchique, les dépôts sauvages. Responsabilités de gérer ses animaux, d'être des voisins vigilants. L'enjeu est de faire de notre village un théâtre d'altérité (penser aux autres). C'est en œuvrant ensemble que nous trouverons les clés des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Diriger le village, impulser des projets, c'est une marche longue et difficile sur un chemin d'immensité sur lequel il faut rassembler les éléments épars que sont : l'éducation, l'entretien et la restauration du patrimoine, les innovations, la réfection des trottoirs et des rues, l'eau, l'assainissement, la sécurité, les incivilités, le soutien de la vie associative, l'occupation de l'espace urbain et agricole, l'accompagnement des personnes en difficulté et la précarité..... Tout cela est compliqué par le fait qu'il n'y a pas un point de vue unique et que la municipalité n'a pas de baguette magique à son service. Il faut s'interroger sur le champ technique, artistique, sociétal, politique. Il faut s'intéresser aux actions spontanées, aux bouleversements fins, discrets, secrets à l'opposé d'une volubilité monumentale qui ne sait que critiquer. Un projet se construit dans une temporalité et se construit lentement. Nous devons intégrer les balbutiements, les ratés, les hésitations antérieures, les choix qui nous ont précédés pour éviter des sorties de route. La tâche est complexe, le chemin sera bordé d'écueils, mais nous réussirons, si nous le désirons grâce à notre force collective et comme l'écrivait Antoine de Saint Exupéry : « Faites de votre vie un rêve et d'un rêve une réalité ». Il reste à espérer que votre mobilisation pour participer à l'identité de votre village sera plus importante que celle manifestée lors des dernières élections.

Claude Valéro

Affaires générales

Une boîte mail « Réclamations »

Une boîte mail « Réclamations » a été créée pour tous les administrés de la commune.

Vous pouvez déposer votre réclamation à l'adresse suivante : **reclamations@paulhan.fr**



Voisins Vigilants

LA PRÉVENTION EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le conseil municipal, dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité a décidé d'adhérer le 20 avril 2017 à un dispositif national appelé « Voisins vigilants » ou « participation citoyenne ». Un protocole a été signé avec les services de l'Etat.

Le but est de conserver le tissu social déjà bien en place sur notre commune, mais également de renforcer la prévention des délits, notamment des cambriolages, dans les différents quartiers.

Le rôle du voisin vigilant permet une meilleure diffusion de l'information, entre voisins eux-mêmes, mais également avec les forces de l'ordre.

Le rôle du référent

Fondé sur la solidarité de voisinage, les référents volontaires contribuent à la vigilance collective à l'égard des comportements et événements suspects. Ils diffusent l'information vers les habitants de leur quartier et la remonte vers les gendarmes ou policiers qui jouent un rôle d'interface.

La police municipale et la gendarmerie, en liaison étroite avec le maire, alertent les référents de la détection de faits ou de phénomènes particuliers visant un quartier ou un secteur considéré.

Le rôle du Maire

Le maire est un acteur clef de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Ce dispositif le renforce dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance. Le Maire est chargé en collaboration étroite avec la gendarmerie de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.

Qui peut se porter volontaire et comment ?

Tous les administrés sont concernés. Une personne retraitée qui serait chez elle en journée est tout aussi intéressante pour les forces de l'ordre que la personne qui pourrait signaler une anomalie constatée sur son trajet domicile-travail. La qualité indispensable recherchée est l'esprit civique et citoyen.

Si vous souhaitez vous porter volontaire, nous vous invitons à venir retirer le formulaire en mairie (accueil ou police municipale). Vous pouvez également le télécharger sur le site Internet www.paulhan.fr, et une fois complété, nous vous invitons à le remettre à la police municipale avant le 15 septembre 2017.

Une réunion avec la gendarmerie se tiendra en Mairie, pour les référents qui auront été retenus.

Recensement militaire

BIENTÔT 16 ANS !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Veillez-vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité et du livret de famille.





AGIR ENSEMBLE CONTRE L'INSECURITÉ
«PARTICIPATION CITOYENNE»



PAULHAN

Formulaire d'inscription à compléter et à remettre sous enveloppe à la Police Municipale de Paulhan.

Afin de préserver la confidentialité de la démarche, nous vous remercions de ne pas photocopier ni scanner ce coupon-réponse.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Tél. portable :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

.....

- Souhaite participer au dispositif solidaire de «participation citoyenne» en qualité de **voisin référent** auprès des forces de l'ordre et de la Mairie.
- J'atteste avoir un casier judiciaire vierge.
- J'accepte que mes données personnelles soient enregistrées au centre opérationnel de la Gendarmerie de Montpellier, afin de m'identifier comme membre participant référent autorisé lors d'un appel au 17.
- J'accepte, dans le cas où mon inscription soit retenue, de participer à la réunion d'information organisée par la Gendarmerie, sur mon rôle en qualité de référent.

Fait à Paulhan le,

Signature :

Carte Nationale d'Identité : nouvelle procédure

Depuis le 7 mars 2017, la mairie de Paulhan ne traite plus les demandes de Cartes Nationales d'Identité.

Il faut désormais s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil, qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile.

Attention, pour toute demande de CNI comme pour les passeports, il faudra prendre rendez-vous au moins un mois à l'avance afin d'éviter tous désagréments. Les mairies équipées proches de Paulhan sont : Clermont l'Hérault : 04 67 88 87 00 et Pézenas : 04 67 90 46 55.

La carte est ensuite à retirer auprès de la mairie où le dossier est déposé.

Votre demande est instruite par une plateforme spécialisée, Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT), basée à Montpellier, ce qui devrait permettre d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un télé service « Pré-demande CNI » est mis en place :

1. Je crée mon compte sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité). Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figure, notamment un numéro et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre démarche en mairie.
3. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé, en cas de perte ou de vol de votre CNI.

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte ma mairie pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte le numéro de ma «Pré-demande CNI», indispensable à la mairie,
 - J'apporte également le numéro de mon timbre dématérialisé, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
 - J'apporte également les pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le numéro de votre demande de CNI.

Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la production de votre CNI en ligne,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS

Pour les personnes à mobilité réduite :

Un certificat médical attestant que le demandeur se trouve dans l'incapacité de se déplacer doit être obligatoirement fourni.

Dans ce cas précis et seulement dans ce cas, **il faut s'adresser à la Police Municipale au 67 25 15 69**, chargée de mettre en œuvre une **procédure spécialement adaptée**.

- 1 Je contacte la Police Municipale pour obtenir les modalités d'accueil,
 - On m'informe des pièces justificatives nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.
2. Lors du déplacement de la police à mon domicile,
 - Je fournis le certificat médical et les pièces justificatives à la constitution de ma demande de CNI.
 - Le dossier est rempli à mon domicile avec la prise d'empreintes,
2. Le dossier est pris en charge par la police municipale
 - Transmission de la demande de CNI au centre de Montpellier,
 - Renvoi du CERT de Montpellier de la CNI à la Police Municipale,
 - Restitution de votre CNI à votre domicile contre signature.

Certificat d'Immatriculation : nouvelle procédure

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, un nouveau télé-service appelé « **Je souhaite refaire mon certificat d'immatriculation** » a été mis à disposition des usagers. Depuis le 6 juin 2017, les demandes de duplicata papier se feront exclusivement par télé-procédure et ne seront plus traitées par les services de la préfecture de Montpellier et la sous-préfecture de Béziers.

En tant qu'usager, je peux désormais effectuer ma démarche de duplicata du certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture.

Cette démarche est accessible sur Internet en cas de : perte, vol, détérioration.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique « Je souhaite refaire ma carte grise suite à perte, vol ou détérioration ».
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je renseigne mon numéro d'immatriculation et le code confidentiel attribué à mon ancien titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures !

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr



Informations « zones bleues »

La disposition européenne en matière de stationnement réglementé impose un dispositif de contrôle homologué (art. R 417-3 du Code de la Route).

Désormais le disque européen ne comporte qu'une seule fenêtre, **l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée**. Des panneaux de signalisation informent l'usager de la durée de stationnement autorisée.

A compter du **lundi 26 juin 2017**, toutes les « **zones bleues** » de la commune font l'objet de cette réglementation et la municipalité vous invite dès à présent à prévoir l'acquisition d'un disque européen.



Extension cimetière : achat concessions

Nous avons le plaisir de vous informer que l'extension du cimetière est ouverte.

De ce fait, vous pouvez accéder à l'**achat de concessions** dans la partie du cimetière de votre choix.

Jusqu'au 31 août 2017, la vente des concessions s'effectue **uniquement sur RDV** au service Police Municipale en contactant le 04 67 25 15 69. A compter du 1^{er} septembre 2017, merci de prendre RDV en contactant le 04 67 25 00 08. Les plages horaires des RDV sont le lundi et vendredi de 14h à 17h.

Voici quelques informations :

Prix et durée des concessions :

	Partie ancienne : 3.36 m ²	Partie nouvelle : 7.35 m ²
	De 1 à 3 places	De 1 à 6 places
15 ans	900,00 €	1800,00 €
30 ans	1500,00 €	3000,00 €

Prix et durée d'une case au columbarium

1 case 15 ans : 750,00 €
1 case 30 ans : 1200,00 €

Prix et durée du caveau provisoire : 15,00 €/mois au-delà de 3 mois

Une fois la concession réglée au Trésor Public de Clermont l'Hérault, vous pourrez déposer par l'intermédiaire de votre marbrier une **demande de travaux** avec toutes les côtes du monument, 15 jours avant la date souhaitée au bureau de la Police Municipale (04 67 25 15 69) ou par mail à : pm.paulhan@gmail.com

Côtes du monument	Partie ancienne	Partie nouvelle
Longueur	2.00 m	2.60 m
Largeur	1.00 m	2.05 m
Hauteur maximum de la dalle	0.50 m	0.50 m
Hauteur maximum de la stèle	1.50 m	1.50 m
Profondeur	2.00 m	2.00 m
Pour les pleines terres : seule la dalle est obligatoire		

Vous trouverez toutes les explications nécessaires dans le nouveau règlement affiché à l'entrée du cimetière et diffusé sur le site Internet de la ville.

Chorale d'enfants

Si tu es intéressé(e) pour participer à la formation d'une éventuelle chorale d'enfants, signale-le à la mairie en précisant ton âge.

Selon les réponses, éventuellement, cette activité chantante pourra être proposée.



Crèche A Pas de Loup

La crèche A Pas de Loup située à Paulhan accueille vos enfants toute l'année.

Les enfants peuvent être accueillis de 3 mois à 4 ans : ils peuvent venir régulièrement quelques demi-journées ou journées par semaine jusqu'au temps plein. L'accueil occasionnel est également possible. La crèche accueille les enfants dont les parents résident ou travaillent sur la Communauté de Communes du Clermontais.

Pour inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre, il suffit de contacter la crèche et de demander une pré-inscription. Pour cette première démarche, aucun document n'est nécessaire. Il est possible de la faire par téléphone ou en se rendant sur place (bien que l'équipe puisse ne pas être disponible à ce moment là, un rendez-vous pourra alors vous être proposé). Une visite de la crèche sera possible à un moment ou un autre.

Pour de plus amples informations : Crèche A Pas de Loup - 64, rue Paulette Hauchard - 34230 PAULHAN
Tél : 04.67.38.21.38 - Fax : 04.67.38.22.24 / creche.apasdeloup@mfgs.fr / www.mfgs.fr



Centre Communal d'Action Sociale

ATTENTION A LA CANICULE ÉTÉ 2017

Adopter les bons gestes en cas de forte chaleur particulièrement si vous êtes une personne âgée, isolée, sans domicile, jeune enfant ou travailleur.

Un numéro d'information est disponible en cas d'épisode de forte chaleur : 0 800 06 66 66—Canicule Info Service (appel gratuit depuis un poste fixe). Afin de connaître les pics de chaleur, vous pouvez également consulter la carte de vigilance météorologique.

Toute personne âgée ou handicapée isolée souhaitant se faire recenser peut venir au CCAS le matin de 9h à 12h ou téléphoner au 04.67.25.39.73.

Plus d'informations : www.sante.gouv.fr/canicule



En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



HORAIRES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS sera **fermé du lundi 24 juillet au mercredi 16 août 2017 inclus.**

Durant cette période, des permanences seront assurées.

Merci de téléphoner au 04.67.25.39.73 pour prendre rendez-vous et obtenir des informations.

Information complémentaire santé

En ce début d'année, la municipalité de Paulhan a contribué à l'organisation d'une réunion sur le thème de la complémentaire santé pour les personnes retraitées, organisée par la compagnie Axa. Celle-ci ayant été une réussite, il a été obtenu de la part de notre partenaire que les offres et tarifs soient étendus à tous les Travailleurs Indépendants de la commune de Paulhan.

Cette nouvelle initiative s'adresse donc à tous les travailleurs non salariés : artisans, commerçants et professions libérales.

Lors de cette réunion, il sera abordé les différentes questions concernant le régime obligatoire des indépendants, les dépassements d'honoraires, les forfaits optiques/dentaires, les ALD... mais aussi dans le cadre de vos professions bien spécifiques (arrêts de travail, invalidité, décès, loi madelin).

En partenariat avec un des leaders de l'assurance sur le marché de la complémentaire santé, nous avons d'ores et déjà obtenu de fortes réductions A VIE sur les futurs contrats.

Vous serez conviés à un déjeuner offert en fin de matinée. Le lieu, la date et l'heure de la réunion seront

confirmés par mail. Aussi, l'inscription en mairie est obligatoire, avant le 15 septembre

Dans l'attente de vous lire, cordiales salutations.

Eric Gamet, Responsable Clientèle Épargne & Prévoyance

AXA France

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

N° de téléphone :

Urbanisme

Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- Renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois.
- Développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants.
- Maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée. Il est également possible d'écrire à Mr le Maire.

Registre Public d'Accessibilité

Décret n°2017-431 du 28/03/2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public

Public concerné : Propriétaires et exploitants d'établissements recevant du public

Le registre public d'accessibilité est un « regroupement de DOCUMENTS » mis à la disposition du public dans un délai de 6 mois à compter de la publication du présent décret.

Ce registre mentionne les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations en vue desquelles l'établissement a été conçu.

Ce registre contient :

- Une information complète sur les prestations fournies dans l'établissement,
- La liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées,
- La description des actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs,

L'ensemble de ces DOCUMENTS, mis à disposition du public (et des Autorités) dans l'ERP, peut être présenté dans un CLASSEUR ou tout autre support.

Grands Travaux

Voie Verte

Les travaux d'aménagement de la voie verte ont débuté mi-juin dans la continuité du parcours de santé existant. Ces travaux suivront le cheminement de la voie ferrée tout le long de la rue du Ballast jusqu'au croisement de l'Avenue Saint Martin. Il s'agit de remblayer la voie ferrée existante afin de la transformer en une voie de circulation piétonne sans agrès.

La circulation des véhicules ne sera pas modifiée durant la durée des travaux, environ 3 mois. Le marché a été attribué à l'entreprise BRAULT T.P.

Ce site, au cadre paysager agréable, sera agrémenté de plantation de haies, de bancs et de poubelles.



Une nouvelle liaison électrique souterraine pour Paulhan

La C.E.S.M.L. a construit une nouvelle liaison électrique souterraine HTA sur la commune de Paulhan, en coordination avec la municipalité, et l'agence départementale Cœur d'Hérault. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du programme à long terme d'amélioration de la qualité de desserte de la Coopérative d'Électricité de Saint-Martin-de-Londres, et complète ceux réalisés sur les 15 dernières années et spécifiquement ceux effectués en 2013.

Ces travaux d'importance ont pour but d'enfouir le dernier réseau HTA aérien sur la commune et de restructurer en même temps le réseau basse tension vétuste issu du poste de transformation "Cambriols". Ce sont environ 1100 mètres de réseau HTA, 700 mètres de réseau BT qui ont été posés en souterrain et un poste de transformation nouvelle génération a été mis en place. Environ 800 mètres de réseau HTA et 400 mètres de réseau BT (basse tension) seront déposés ainsi que 12 poteaux, 3 pylônes fer et un poste de transformation type "tour". Ce chantier d'un montant total de 160.000€ est financé sur les fonds propres de la C.E.S.M.L.

Les travaux, débutés en mai 2017 au niveau du stade, se sont poursuivis sur la RD128E2 en direction d'Usclas où une déviation a été mise en place pendant 3 jours pour permettre la pose des réseaux HTA avec une trancheuse et la mise en place d'un poste de transformation nouvelle génération. Le chantier s'est poursuivi Route de la Candaurade jusqu'au quartier "Les Cambriols".

Les riverains concernés par ces travaux ont été informés par courrier 15 jours avant le début du chantier et l'information a été relayée pour ne pas perturber les transports scolaires. La C.E.S.M.L. tient à remercier les riverains et utilisateurs des voiries pour leur compréhension lors des gênes occasionnées par ce chantier.

La finalisation du chantier est en cours avec la réalisation des raccordements des réseaux sur le nouveau poste de transformation et le basculement de l'alimentation électrique de l'ancien réseau sur le nouveau réseau électrique.

Deuxième quinzaine de juin 2017, la C.E.S.M.L. fera procéder à

Travaux électrification CESML Cambriols

la dépose des réseaux HTA aériens par l'entreprise locale ALLEZ qui portera une attention particulière aux parties surplombant les vignes. La dépose du réseau BT, quant à elle, ne sera réalisée qu'après les vendanges. La commune de Paulhan bénéficiera ainsi d'une amélioration de la desserte électrique et de la qualité de service grâce à ce bouclage HTA souterrain. En effet les réseaux souterrains, outre leur meilleure intégration dans l'environnement, sont moins soumis aux pannes et en particulier aux aléas d'origine climatique (orage, vent fort, neige collante...). La ligne électrique, qui va être remplacée par le réseau souterrain, avait provoqué plusieurs pannes sur les 3 dernières années générant des coupures importantes sur la moitié de la commune de Paulhan et la totalité des villages d'Aspiran et Bélarga. **Le taux d'enfouissement des réseaux 20 kV sur la commune de PAULHAN sera ainsi porté à 95% !**



Poste de transformation de type « Tour » et réseaux aériens seront déposés



Réseau Jeunes



ANIMATIONS 12-25 ANS DU CLERMONTAIS JUILLET/AOÛT 2017

WESTERN PARTY
VENTRIGLISSÉ GÉANT
CANOË, PADDLE, PÉDALO
SOIRÉES POLYNÉSIENNES
RUGBY PLAGE MARSEILLAN
SOIRÉES SPORT
ATELIER SCRAPBOOKING
ROLLER DANCE ET PATINOIRE
STAGE DE PARKOUR

PASS'JEUNES 5€
Réductions sur des activités sportives, culturelles, artistiques, de loisirs et chez de nombreux commerçants. Liste des partenaires sur www.clermont-tourisme.fr

PASS'JEUNES #move
Sports culture loisirs
Réductions sur des activités sportives, culturelles, artistiques, de loisirs et chez de nombreux commerçants. Liste des partenaires sur www.clermont-tourisme.fr

www.cc-clermontois.fr
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

INFOS LOCALES



ON N'A PAPIER AU LAC...

2 tonnes de papier à écouler ! Ateliers gravure, BD, Street Art, Origami, écriture, découpe, collage, impression... Et vous, qu'en feriez-vous ?
samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet
Village des Arts à Octon
Informations au 06 82 91 46 16

ANIMATIONS SPORTIVES

ATHLÉTISME ET TAMBOURIN
jeudi 13 juillet
Place de la Gare à Paulhan

HALTÉROPHILIE
lundi 17 juillet
Lac du Salagou à Clermont l'Hérault

BEACH TENNIS, VOLLEY BALL ET HALTÉROPHILIE
jeudi 3 août
Le champs de l'eau à Péret
avec Hérault Sport

FESTIVAL DE VILLEUNEUVETTE

Festival des Arts de rue et Musique
du vendredi 11 au dimanche 13 août
avec l'association «Oeil pour Oeil»
Informations sur festivalvilleuneuvette.fr

13^e Festival de Mourèze du 26 au 29 juillet 2017

-ALEXIS HK-
SPECTACLE «GEORGE & MOI»
-LA CARAVANE PASSE
-BARBARA WELDENS
-DJE BALETI-
-LES FRÈRES JACQUARD
-KILODJOULS-
-WALLACE-

Spéctacles Arts de Rue,
Siestes et Brunchs musicaux,
Balade école,
Buvette et Restauration

FESTIVAL DE MOURÈZE

Concerts, spectacles de rue, soirée électro, exposition d'objets lumineux «Lucioles»
du mercredi 26 au samedi 29 juillet
avec les Bacchanales de Mourèze
Informations sur festivalmourèze.com

AQUA' SPLASH

jeudi 20 juillet et mardi 8 juillet
Centre aquatique du Clermontois
informations sur cc-clermontois.fr

JUILLET

WESTERN PARTY

Tyrolienne, animations sportives et ludiques, danses, percussions, graffiti, jeux gonflables... food truck.
Ouvert à tous.
samedi 24 juin - 10h à 23h
Centre aquatique du Clermontois
Entrée Piscine 2 €
Navette sur inscription au Réseau Jeunes

SOIRÉES SPORT EN ITINÉRANCE

Relève des défis en équipe !!
Foot course en sac, pétanque, beach volley, hockey, tir à la corde, jeux d'eau... Et défis sur jeux gonflables !
mardi 11 juillet - 17h à 19h Gratuit
Terrain synthétique de Fontès
mardi 18 juillet - 17h à 19h Gratuit
Terrain synthétique de Nébian
mardi 25 juillet - 16h30 à 18h30
Piscine de Paulhan entrée piscine 2 €
FINALE mardi 1^{er} août - 16h30 à 18h30
Centre aquatique du Clermontois
Entrée piscine 2 €
Inscription souhaitée auprès du Réseau Jeunes

STAGE DE « PARKOUR »

Stage d'acrobatie urbaine :
Parkour en milieu urbain à la manière de Yamakasi !
du **lundi 17 au vendredi 21 juillet**
14h à 17h
Rue Sans Debasses à Clermont l'Hérault
avec la Compagnie du Poing de Singe
8 € le stage - 10 € d'adhésion à l'association
Inscription auprès du Réseau Jeunes

SOIRÉE POLYNÉSIENNE

Soirée animations avec Tehuira Teahu, finaliste de la saison 11 de Koh Lanta et son Food Truck.
jeudi 27 juillet - 19h à 22h30
Centre aquatique du Clermontois
Entrée piscine 2 € pour tous
Formule Réseau Jeunes sur inscription :
Navette + entrée piscine + repas : 5 €

VENTRIGLISSÉ GÉANT

Le plus grand toboggan d'Europe !
samedi 8 et dimanche 9 juillet
Allées Salengro à Clermont l'Hérault
avec les Touaillous
5 € l'entrée en s'inscrivant auprès du Réseau Jeunes
avant le 30 juin

APREM SPORT AU CENTRE AQUA

Animations sportives et ludiques sur la pelouse
Ambiance musicale
Tous les **mercredis**
du **12 juillet au 2 août - 15h30 à 18h30**
Centre aquatique du Clermontois
Entrée Piscine 2 € - sans inscription

ATELIER SCRAPBOOKING (COLLAGE)

Viens créer ta carte postale,
ton affiche, ton flyer... en collage
mardi 11 et 18 juillet - 14h à 17h
Salle du Parc de la Communauté
de communes à Clermont l'Hérault
avec Corinne Caratti
2 € - inscription auprès du Réseau Jeunes

RUGBY PLAGE MARSEILLAN

Matchs de rugby sur sable et sur eau (terrain flottant)
avec la MJC de Marseille.
mercredi 19 juillet
toute la journée
Marseillan plage
2 € - inscription auprès du Réseau Jeunes

JOURNÉE PLAGE

Baignade, volleyball, athlétisme, beach tennis et sand ball !
lundi 31 juillet
Plage du front de mer au Grau d'Agde
2 € - inscription auprès du Réseau Jeunes

ROLLER DANCE

Initiation au Roller Derby
(mix entre football américain et vitesse)
Jeu en équipe, encadré par un prof
jeudi 3 août - 9h à 12h
Roller Dance les Tanes Basses
à Clermont l'Hérault
2 € - inscription auprès du Réseau Jeunes

SOIRÉE POLYNÉSIENNE

Soirée animations avec Tehuira Teahu, finaliste de la saison 11 de Koh Lanta et son Food Truck.
mardi 22 août - 19h à 22h30
Centre aquatique du Clermontois
Entrée piscine 2 € pour tous
Formule Réseau Jeunes sur inscription :
Entrée piscine + repas : 5 €

STAGE DE CASCADE

Stage d'apprentissage de cascades et d'acrobaties
du **mercredi 16 au vendredi 18 août**
14h à 17h
Rue Sans Debasses à Clermont l'Hérault
avec la Compagnie du Poing de Singe
8 € le stage - 10 € d'adhésion à l'association
Inscription auprès du Réseau Jeunes

AOÛT

SPORTS NAUTIQUES

Péda, paddle et canoë !
vendredi 4 et jeudi 10 août
10h à 16h
Base de plein air du Salagou
à Clermont l'Hérault
2 € - inscription auprès du Réseau Jeunes

SOIRÉE PATINOIRE

Soirée « Fresh »
mercredi 9 août
Patinoire Végapolis à Montpellier
5 € - inscription auprès du Réseau Jeunes

ZOOM DE L'ÉTÉ PASS'JEUNES

Offres promotionnelles pour
CENTRE AQUATIQUE DU CLERMONTAIS /
CINEMA / FESTIVAL / BASE DE PLEIN AIR /
LOCATION VTT / AIR SOCCER /
ROLLER DANCE / LASER GAME.
Liste des partenaires sur
www.clermontais-tourisme.fr



Transport gratuit en bus sur inscription auprès du Réseau Jeunes



CONTACTS
reseau.jeunes@cc-clermontois.fr
04 67 88 22 24
[facebook.com/reseaujeunesduclermontois](https://www.facebook.com/reseaujeunesduclermontois)



Piscine saisonnière Paulhan

L'ouverture de la piscine est prévue du **8 juillet au 2 septembre de 14h à 19h.**

Attention, elle sera fermée le vendredi 14 juillet, mardi 15 août, ainsi que les dimanches.

Les **tarifs d'entrée** sont :

- Enfant 2€
- Adulte 3€
- 10 entrées enfant 10€
- 10 entrées adulte 20€

4 quinzaines aquatiques sont programmées :

- du 10 au 21 juillet 2017
- du 24 juillet au 4 août 2017
- du 7 au 18 août 2017
- du 21 août au 1er septembre 2017.

Le coût de la quinzaine est de 35€.

Il y aura également **1 temps fort le mardi 25 juillet**, au prix de 2€ l'entrée avec :

- La « Soirée Sport en itinérance » organisée par le Réseau Jeunes pour les 12/25 ans.

Plus d'informations : www.cc-clermontais.fr ou au Centre Aquatique du Clermontais **04.99.91.49.39**

Renseignements et Inscriptions quinzaines aquatiques

Accueil de Loisirs Pôle Paulhan : 04.67.25.05.23 / Piscine Paulhan en juillet et août : 04.67.25.13.05

PAULH'EN SPORT 2017

Une autorisation parentale est à signer pour les mineurs souhaitant participer aux activités. Merci de vous renseigner auprès de l'intervenant sportif.

PAULH'EN SPORT
DU LUNDI 10 JUILLET AU LUNDI 31 JUILLET 2017
ESPLANADE DE LA GARE : tous les lundis, de 18h à 20h
GYMNASSE ROUTE D'USCLAS : tous les jeudis, de 18h à 20h
PISCINE DE PAULHAN : tous les vendredis, de 17h à 19h

1^{ère} semaine Lundi 10 juillet	Tennis de table Slackline Basket	3^{ème} semaine Lundi 24 juillet	Tennis ballon Lancer de vortex Slackline Badminton
Jeu 13 juillet	Tournoi de futsal Tournoi badminton	Jeu 27 juillet	Tournoi de futsal Tournoi tennis ballon
		Vendredi 28 juillet	Pétéka Tennis de table Badminton

2^{ème} semaine Lundi 17 juillet	Slackline Pétéka Tennis de table	4^{ème} semaine Lundi 31 juillet	Danse Tennis ballon Pétanque
Jeu 20 juillet	Tournoi de futsal Tournoi tennis ballon		
Vendredi 21 juillet	Tournoi tennis de table Badminton Pétéka		



TOURNEE HERAULT SPORT
JEUDI 13 JUILLET 2017

A partir de 10 heures, place de la Gare

Athlétisme
Baby-gym
Tambourin

Lecture / Prévention Solaire



SOIREE SPORT EN ITINERANCE

Mardi 11 juillet	17h – 19h	Relève des défis sportifs et ludiques en équipe !!	Gratuit	Fontès (terrain synthétique)
Mardi 18 juillet	17h – 19h	Foot, course en sac, pétanque, beach volley,	Gratuit	Nébian (terrain synthétique)
Mardi 25 juillet	16h30 – 18h30	hockey, tir à la corde, jeux d'eau... Et défis sur jeux gonflables !	Entrée piscine 2€	Piscine Paulhan
FINALE Mardi 1^{er} août	16h30 – 18h30		Entrée piscine 2€	Centre Aquatique du Clermontais

INSCRIPTION SOUHAITÉE AUPRÈS DU RÉSEAU JEUNES

Pour plus d'infos, Réseau Jeunes du Clermontais **04 67 88 22 24**

reseau.jeunes@cc-clermontais.fr www.facebook.com/reseaujeunesduclermontais

Festivités des 13 et 14 juillet



Le 14 juillet marque la Fête Nationale de la France. Cette date, en rapport avec les années 1789, 1790 ou 1880 est symboliquement porteuse d'un souffle de libération de l'oppression et d'un vent de liberté qui ouvrent les portes de la fraternité et de l'égalité.

Dans tous les villages de France, traditionnellement, cet espace-temps voit fleurir des manifestations qui ont vocation à rassembler toutes les citoyennes et tous les citoyens de la cité indépendamment de toutes leurs différences, y compris celle de l'âge. C'est un évènement qui, plus que tout autre, permet de sortir de l'entre soi, des rassemblements de groupes initiés par un intérêt culturel, sportif, humanitaire, de loisir, de santé...Défilé, apéritif républicain, repas, bal, feu d'artifice...sont au rendez-vous.

Le repas citoyen aura lieu le jeudi 13 juillet, au soir, sur le parvis de la cave coopérative. La participation sera de 5 euros, y compris pour les élus (gratuit pour les moins de 12 ans sur présentation d'un justificatif).

Compte tenu de la date de parution du bulletin d'informations Paulh'infos, les tickets ne sont plus en vente à l'accueil de la mairie. Toutefois, pour celles et ceux qui souhaitent participer au repas, une cinquantaine de tickets seront en vente le soir même sur le site.

Nous espérons que le maximum de Paulhanaises et Paulhanais s'associeront à cet évènement festif qui sera suivi du feu d'artifice.



Programme Fête Nationale

MENU (5€ avec un verre de vin)

Entrée

Tajine de poulet

Fromage

Salade de fruits

Vin (rouge/rosé) / Café

Pensez à apporter vos couverts, vos assiettes et vos verres !

Animation musicale

Spectacle Le Temps des YÉYÉS

REVIVAL PARTY

(DJ et SAXOPHONISTE en live)

Jeudi 13 juillet 2017



20h00 : Repas Républicain à la Cave Coopérative.
Participation : 5 € ; gratuit pour les moins de 12 ans sur présentation d'un justificatif.

22h30 : Feu d'Artifice (Parvis de la Cave Coopérative).

Animation musicale Spectacle Le Temps des Yéyés et Revival Party (DJ et Saxophoniste en live)

Buvette tenue par le Comité des Fêtes

Vendredi 14 juillet 2017

11 h 30 : Défilé au départ de la Mairie

12 h 00 : Apéritif Républicain en buffet offert aux Paulhanais (Place du Griffes).

17 h 00 : Concours de Pétanque avec ESP Pétanque (place de la gare).

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à participer nombreuses et nombreux à ces festivités.



Festivités 2017



Marchés de producteurs
en direct de nos terroirs

Hérault
Saison 2017



Paulhan
Les samedis
du 22 juillet au 12 août
à partir de 19h
Restauration sur place

La nuit du vin de Paulhan

Mercredi 9 Août 2017

Parvis de la cave coopérative de Paulhan de 19 h à minuit

Marché aux vins & producteurs du terroir
Dégustations
Tapas - Stands de Restauration
Soirée dansante avec l'orchestre « Enjoy »



Paulh'en fleurs 2017

Grand concours de l'été - Fleurissez votre balcon!

La Mairie en partenariat avec Europa Loisirs - Vacances et Ventes Mobil-home



"Paulhan fleuri"

"Vive la fenêtre française"

Gagnez les vacances en mobil-home !!!

Egayez votre balcon, fenêtre, jardin ou bac vide du village de votre choix. Gagnez vos vacances pour l'automne 2017 ou pour le printemps 2018.

1er prix: 1 semaine OFFERTE au Camping de La Torre Del Sol **** Espagne à proximité de Salou et Port Aventura

2ème prix: 1 week-end OFFERTE au Camping Vilanova Park **** (Vianova y geltru. Sitges Espagne)

3ème prix: Bon d'achat Sandy Fleurs

Comment pouvez-vous participer?

- Il faut tout d'abord s'inscrire (voir au dos)
- Après c'est à vous de préparer vos fleurs!

Après tout, c'est pour la beauté de notre village, le village qu'on aime.



BONNE CHANCE À TOUS!



Les conditions de concours Bon à remplir avant 12 Août 2017



Nom: _____

Adresse: _____

Tél: _____

E-mail: _____

Je souhaite rendre Paulhan joli parce que (max. 30 mots):

Signature :

Merci de poser vos inscriptions avec photo à la Mairie, chez Europa Loisirs ou par email à Jackie..aerportsms@aol.com

Le comité fera un tour de village aussi pendant l'été pour choisir les plus jolies fenêtres et balcons.

Les gagnants seront récompensés lors des fêtes de Paulhan (24,25,26Aout 2017).



PAULHAN FESTIVAL

24/25/26 Août 2017

L'Alhambra Festi #17



Contes
Théâtre
Concerts
Cirque
Jeux
Maquillage
Magie
Buvette/Petite
Restauration
avec les Délices
du Maroc

Festival Gratuit

Renseignements : 04 67 25 39 72

www.paulhan.fr



Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

EXPOSITIONS



« *Les anciens commerces de Paulhan* » réalisée par le Foyer Rural : du 6 juin au 30 septembre 2017

Venez découvrir cette superbe exposition qui rappellera bien des souvenirs aux paulhannais et permettra de voir ce que sont devenus ces anciens lieux de vie et de sociabilité.

ANIMATIONS



Enfants : Atelier Théâtre et Lecture

Cet atelier, qui a obtenu un bon succès, tire provisoirement le rideau sur une saison pleine de bons moments. Rendez-vous en septembre pour découvrir ou enrichir l'apprentissage théâtral.

Parents, n'hésitez pas à inscrire vos enfants c'est gratuit.

Adultes : Atelier d'écriture avec Madame Baude de « L'atelier des Mots Ecrits » 16h à 17h30

Rendez-vous le mercredi 20 septembre 2017, 16h à 17h30, pour une rentrée studieuse et conviviale. Inscriptions auprès de la bibliothèque.

ACTIVITÉS HORS LES MURS



Lire au jardin

Chaque mercredi matin, de 9h à 12h, un espace de lecture et de détente sera proposé à tous dans les jardins de la Mairie.

Romans, BD, albums et documentaires seront proposés aux tout-petits, aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Cette animation est proposée par la bibliothèque Jeanne Grizard en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Hérault. **Rendez-vous du 5 juillet au 23 août .**

INFOS

Aux lecteurs très en retard : pensez à rapporter vos livres aussi bien ceux appartenant à Paulhan que ceux de la MD34. En effet, si ces derniers ne sont pas restitués, obligation est faite au lecteur d'acheter un exemplaire du livre non rendu.

Le fonds de CD musicaux prêtés par le Département est également renouvelé chaque trimestre.

Venez faire votre choix parmi une centaine de documents dès maintenant.

Une nouveauté pour l'été : des sélections surprises **vous seront proposées par la bibliothèque.** Le lecteur qui le souhaitera pourra bénéficier du prêt de ces 5 documents choisis **dont il ne connaît pas le contenu.** Si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, indiquez-le nous lors de votre prochaine visite.

Un atelier tricot aura lieu à la bibliothèque durant l'été. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la bibliothèque.

Des horaires d'été seront en vigueur du 4 juillet au 31 août. Ils seront affichés fin juin. Votre bibliothèque reste ouverte tout l'été et vous souhaite de très bonnes vacances.

Associations

Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling



Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

2017 : une nouvelle année d'échanges chez nous, à Paulhan

Au moment de la rédaction de ces quelques lignes les adhérents et sympathisants de l'AJPK attendaient fébrilement l'arrivée à Paulhan de leurs amis de Krailling notre ville jumelle.

Au cours du repas qui a eu lieu le 12 mai à la Salle des Fêtes, les 70 convives présents ont pu mettre au point les derniers détails concernant le déroulement de l'accueil de la délégation de Krailling. Chaque invité allemand, a trouvé sans problème une famille d'accueil et tous les Français qui souhaitaient participer aux sorties et animations ont pu déposer leur inscription.

Nous remercions le Conseil Départemental de l'Hérault et la municipalité de Paulhan qui ont apporté leur concours financier pour soutenir notre action.

Nous remercions aussi tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour l'opération « oreillettes » ainsi que tous ceux et celles qui ont passé commande !

En collaboration avec le Collège E. Maffre-Baugé de Paulhan, l'AJPK continue ses efforts pour intéresser les Jeunes aux projets d'échanges franco-allemands. A ce titre, pour matérialiser ce partenariat, une rencontre avec les collégiens qui ont participé aux échanges scolaires du printemps avec leurs camarades bavarois figure dans le programme.

Encore une fois le programme des visites et des animations proposé à l'occasion du séjour de la délégation de Krailling à Paulhan (cette année du 8 au 13 juin) a pour but de faire connaître à nos visiteurs la diversité et la richesse de notre patrimoine local tout en leur faisant partager notre « art de vivre ».

Cette année c'est le Piscénois, l'Agathois et le Bassin de Thau qui sont mis à l'honneur.



D'ici la fin 2017, l'AJPK propose d'autres animations auxquelles tout le monde peut participer.

Les prochaines dates à retenir:

- Le vendredi 29 septembre : « Soirée Bavaroise »
- Le vendredi 17 novembre : « Fête du Vin Nouveau »

L'AJPK vous souhaite un bel été.

Contact : ajpk34230@gmail.com ou 06 21 64 76 36

Chorale Chœur Battant

Chœur Battant, groupe vocal de la région de Montpellier, fort d'un effectif équilibré de 20 hommes et 20 femmes, vous invite à partager son coup de cœur pour des œuvres chorales sacrées du XX^e siècle.

Des œuvres d'Ola Gjeilo, Urmas Sisask, Avo Pärt, László Halmos et John Rutter alterneront avec des chants plus « classiques » et familiers à l'oreille, de Fauré, Mozart, Purcell ou Rachmaninov. Ce concert est organisé dans l'église Notre-Dame des-Vertus de Paulhan où l'acoustique magnifie les voix et facilite d'une écoute attentive pour le spectateur. Les chants sont pour certains donnés sans direction, les pupitres se mélangent, le chœur se déplace, la géométrie du groupe change au cours du concert, le chœur chante tantôt à *capella*, tantôt avec un accompagnement discret.



Le 27 AVRIL, Projection du film « 1917, L'HÉCATOMBE CONTINUE ».

De nombreuses personnes ont assisté à la projection du film dans la salle George Brassens en préalable à la conférence et à l'exposition du lendemain dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Le 28 AVRIL, CONFÉRENCE « 1917, UNE RÉVOLUTION MONDIALE »



A partir d'une exposition présentée en Mairie de Paulhan par **Jean-Luc SECONDY** et d'une conférence de **Louis, Jean-Luc et Guilhem SECONDY**, co-auteurs du livre sur les Héraultais dans la guerre de 14, ces derniers ont commémoré l'année 1917 en rappelant les principaux événements : les grandes batailles, comme celle du Chemin des Dames, l'année 1917 (évoqué dans le film présenté le 27 avril : 1917 l'hécatombe continue) . Cette année est jalonée par de nombreux événements importants qui marqueront le XXème siècle.

L'exposition fut visitée par les élèves de CM 1 et CM 2 accompagnés de leurs professeurs de l'école primaire de Paulhan. La directrice nous avait fait l'honneur de sa présence.



MARTIN LUTHER ET LA RÉFORME : Exemple de rébellion des consciences

Les Amis de Paulhan recevaient le 12 mai pour la troisième fois le Pasteur Jean-Paul Nuñez qui devant une salle nombreuse et attentive développa un thème toujours d'actualité.

2017, c'est le 500^{ème} anniversaire de l'affichage des thèses de Martin Luther flétrissant le commerce des indulgences. Le moine qui fonda le Protestantisme se rebellant contre l'église catholique, mais surtout contre la mondialisation de son temps.



VOYAGE A RODEZ LE 18 MAI

Une très belle journée à Rodez, nous a permis le 18 mai de découvrir une ville riche de son tourisme et de son histoire.

Nous avons pu admirer les façades des maisons médiévales, la dentelle du clocher de la cathédrale. L'après-midi a été consacrée à la visite du musée Soulages (Mondialement connu) ou à la visite des statues menhirs du musée Fenaille, suivant le groupe choisi. Enfin, le repas typiquement ruthénois nous a permis d'apprécier la gastronomie locale.



REMISE DES PRIX DU 3^{ème} CONCOURS D'ÉCRITURE AU COLLÈGE DE PAULHAN.

Les Amis de Paulhan ont procédé le mardi 23 mai à la remise des prix du 3^{ème} concours d'écriture du collège E. MAFFRE-BAUGÉ. Ce concours était également ouvert aux classes de CM1 et CM2 des villages environnants. Le thème du concours était « Carnet de Voyage ». 41 textes (récits ou poésies) ont été réalisés. La marraine de ce concours, Sophie Martel (directrice des éditions Benjamin Média à Montpellier) a félicité les jeunes pour « leur ouverture, leur maturité et leur sensibilité » Cette cérémonie s'est terminée autour d'un chaleureux buffet.



LE 3 JUIN, LES CHŒURS de NOTRE-DAME DES VERTUS.

La Chorale de la « *Gloriette de Fontes* » a participé aux deuxièmes journées annuelles des « Chœurs de Notre Dame » le samedi 3 juin.

La voix magnifique et exceptionnelle de son Chef de chœur Franck MALBERT a enthousiasmé l'important auditoire présent. Nous remercions les 35 choristes qui nous ont charmés et espérons les entendre prochainement.

ACTIONS EN PRÉPARATION

- Visite de Nîmes ville de Romanité 2018 le jeudi 28 septembre.
- La fabuleuse histoire de la ville de SÈTE : conférence le Vendredi 13 octobre.
Exposition en l'honneur du 350^{ème} anniversaire de la première pierre de son Mole.

D'autres actions dont les dates et les sujets n'ont pas été arrêtés à ce jour vous seront communiquées en temps utile.

Défense des Quartiers Est et Intérêts Paulhanais



Après un combat de plusieurs décennies,
il s'auto-dissout.

Le Comité de Défense des Quartiers Est et des Intérêts des Paulhanais a mis fin à son existence le 31 mars 2017 après son assemblée générale extraordinaire. Les Anciens du village s'en souviennent, eux qui gardent en mémoire les combats homériques pour lutter contre un tracé de l'autoroute A75 qui aurait partagé le village en deux vers Saint Martin.

C'est donc logiquement que ce comité est né en 1977

lorsque le tracé originel est voué à des changements que les Paulhanais refusent. Sous la pulsion de leur président Jean Claude Guiraud, les membres de ce comité vont se battre avec courage et persévérance pendant des décennies. Ils obtiendront d'ailleurs le soutien sans faille de la majorité des habitants de la commune qui alimenteront les caisses de cet organisme de défense et organiseront des lotos pour y faire entrer encore plus d'argent. Car de l'argent, il en fallait pour régler les frais d'huissier et d'avocat. 3 ministres recevront des membres de ce comité ; même la sous-préfecture de Lodève aura une écoute bienveillante à leurs égards. Et finalement la justice confirmera le premier tracé, celui pour lequel se battait ce comité.

Le vendredi 31 mars, les responsables de cet organisme ont donc remis un chèque de 2 657,89€ au maire Claude Valéro aux fins de rénover le socle de la fontaine du square de Stéfanik.



Association Laïque des Parents d'Élèves (A.L.P.E.) du collège E. Maffre-Baugé de Paulhan

Qui sommes-nous ?

Des parents bénévoles issus des villages du secteur du collège de Paulhan à vos côtés depuis 1971.

Que faisons-nous ?

- Accueillir et informer les familles tout au long de l'année
- Vous représenter au sein des différentes instances du collège (Conseil d'administration, commissions, conseils de classe) dans un esprit de laïcité et dans le respect des opinions de chacun.
- Mener des actions à destination de vos enfants collégiens.

Nos actions : quelques exemples en 2016/ 2017

- Améliorer les conditions de vie des enfants : obtention de l'accueil exceptionnel d'enfants à la cantine, intervention auprès d'Hérault Transport (signalement des retards, des conditions du trajet), rencontres régulières avec l'équipe de direction du collège pour réguler. Une réussite : Forfait cantine réduit au troisième trimestre.
- Contribuer au financement des voyages des 4èmes et des 3èmes (Espagne, Angleterre) et des projets mis en place dans le collège (projets de classe, AET, Mobil Hand, concours Kangourou, Big Contest, *Rallye patrimoine 120 élèves de sixième à la découverte de PAULHAN*).

Nous sommes la seule association qui participe au financement des projets à hauteur de 3 400 euros.

Le mercredi 20 septembre 2017, l'ALPE tiendra son assemblée générale à l'espace LOUIS SERT

Ordre du jour :

- Rapport moral par le Président
- Rapport financier par le Trésorier
- Renouvellement du bureau et élaboration de la liste en vue de l'élection du 6 octobre pour siéger au conseil d'administration
- Questions diverses

Une association de parents d'élèves ALPE qui se propose d'être une force de proposition et d'écoute.

Contact : paulhanalpe@gmail.com / 06 70 453 453



canailous34@laposte.net

L'association de parents d'élèves Les Canaillous remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la **kermesse familiale**, organisée par Les Canaillous.

Un grand merci aux enfants et aux personnes âgées qui ont collaboré pour ajouter des décorations et de nouveaux jeux, lors des ateliers à la maison de retraite. Merci à l'animatrice et aux parents qui les ont aidés et ont tout organisé pour que chacun profite de ce moment d'échange.

Merci aux quelques bénévoles (jamais assez nombreux, nous comptons donc sur vous, chers lecteurs, pour venir nous prêter main forte lors des prochains événements). Vous êtes toujours essentiels pour proposer des activités aux enfants et à leurs familles et nous sommes reconnaissants de votre investissement.

Merci à tous d'être venus participer, à la kermesse et au temps de repas partagé.

Nous espérons que cette journée festive vous a plu et que vous serez au rendez-vous l'année prochaine, le premier samedi de juin !

Nous vous souhaitons à tous de **bonnes vacances** et vous donnons rendez-vous à la rentrée. Ne manquez pas notre **assemblée générale** en septembre pour décider des projets à mettre en place.

Nous comptons aussi sur votre implication lors des **élections** des représentants des parents d'élèves, en octobre. Si vous souhaitez être candidat, n'hésitez pas à nous contacter dès la rentrée.

ASSOCIATION LES CANAILLOUS

35 rue de Choupila – 34230 PAULHAN

Mail : canailous34@laposte.net

Blog : <http://lescanaillous.over-blog.com/>

Facebook : Association parents d'élèves

“Les canaillous”

Ils sont nés ...

CHALAGUIER Anaïs le 16/01/2017
JEANJEAN Justine le 23/01/2017
JEANJEAN Agathe le 23/01/2017
SINÈGRE Mila le 10/02/2017
LAFFABRIER Tom le 20/02/2017
PRUNONOSA Maïa le 27/02/2017
ALAZET Thess le 09/03/2017
MARTINEZ BALLESTER Elaïs le 01/04/2017
PLAZA GARCIA Léana le 18/04/2017



Ils se sont mariés...

PAULHE Stéphane et ROUSTAN Anaïs le 01/04/2017
MASSIHI Naji et EL ADEM le 22/04/2017
COQUATRIX Julien et FILLION Nicolas le 06/06/2017



Ils nous ont quittés...

BANON Arthur le 13/12/2016, âgé de 88 ans
MAZENQ Marguerite veuve VAN TURENHOUDT le 15/12/2016, âgée de 99 ans
BARRAL Lucien le 16/12/2016, âgé de 91 ans
DIAZ Berthe épouse SIMON le 05/01/2017, âgée de 80 ans
RECH Jeanine veuve HAAB le 18/01/2017, âgée de 87 ans
CAISSO Marcel le 03/02/2017, âgé de 81 ans
RIEUNAU Pierre le 05/02/2017, âgé de 65 ans
ANTON Jean-Claude le 14/02/2017, âgé de 79 ans
BEL Henriette veuve JOURDAN le 16/02/2017, âgée de 90 ans
CASTEROT Stéphane le 11/03/2017, âgé de 33 ans
PIASECZNY Michal le 11/03/2017, âgé de 28 ans
BLAYES Henri le 29/03/2017, âgé de 79 ans
OLIVE Cécile épouse CAMPOY le 31/03/2017, âgée de 77 ans
FAUTRAT Sylvain le 06/04/2017, âgé de 55 ans
LAIRIS Colette épouse CAPGRAS le 15/04/2017, âgée de 86 ans
REYES Joséphine veuve PATRAC le 17/04/2017, âgée de 96 ans
PATRAC René le 21/04/2017, âgé de 66 ans
ESCLASSE Aline veuve BALNY le 26/04/2017, âgée de 92 ans
SARROUY Marie le 29/04/2017, âgée de 96 ans
WYNGAERT Jean-Marie le 12/05/2017, âgé de 62 ans



LISTE « PAULHAN AVENIR »

Interrogé en conseil municipal le 18 mai sur le transfert de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes au 1er janvier 2018, le maire s'est contenté d'un : « Ça avance ... ». Or, ni les conseillers municipaux ni les conseillers communautaires ne sont informés des conditions dans lesquelles ce transfert va se concrétiser, et cela à six mois de l'échéance. Nous-mêmes ainsi que tous les abonnés de ces services devons savoir quel sera le prix de l'eau l'an prochain, et tout au moins comment cela va s'élaborer à l'échelle de 21 communes. La responsable de l'administration municipale nous a promis lors de cette séance que les investissements proposés par la commune d'ici 2020 seraient réalisés par la Communauté de communes, mais c'est oublier que l'assemblée communautaire est souveraine pour délibérer librement des investissements qu'elle inscrira chaque année dans ses budgets. Et cela interroge sur la gouvernance de cette nouvelle compétence intercommunale, ce qui est déterminant pour la qualité du service auprès de tous les abonnés. Le réseau pluvial de la commune sera lui aussi transféré ; à l'inverse de l'eau et de l'assainissement qui sont des budgets annexes payés par les abonnés, celui-ci figure au budget principal de la commune et il y aura donc un transfert de charge financière à évaluer et à négocier avec la Communauté de communes.

Et puis au 1er janvier 2018, la Communauté de communes prendra aussi la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), financée par une nouvelle taxe (plafonnée à 40 € par an et par habitant). Aucune information ne filtre, aucune réunion des élus municipaux et intercommunaux n'est programmée.

L'intercommunalité s'impose petit à petit dans notre cadre de vie ; nous aurons à y gagner que si nous savons anticiper et peser sur les orientations supra-communales. Cela vaut pour la ressource en eau (cf. PGRE en cours d'élaboration par la commission locale de l'eau du Fleuve Hérault), pour le Programme Local de l'Habitat (PLH) dont le Clermontais s'exonère sans complexe, pour le SCOT que le Pays Cœur d'Hérault élabore, pour le traitement des déchets, pour la santé, etc. Lors de la dernière assemblée communautaire, le Clermontais a pris une nouvelle compétence, les « Loisirs de pleine nature ». Doit-on encore se contenter d'un « Ça avance ... » ?

A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - J. ROIG

LISTE « PAULHAN DEMAIN »

Plantons des arbres, préservons notre biodiversité et réinventons notre paysannerie pour une société conviviale.

L'humanité n'avait pas attendu **Voltaire** (qui à la fin de sa vie goutait à la vertu de planter des arbres) ni même la révolution (qui amènera chaque commune à planter son **arbre de la liberté**) pour planter des arbres ou cultiver !

Giono et son **"homme qui plantait des arbres"** nous fait toucher à l'essence humifère de l'humanité : **Homme, Humus, humide...**

A partir de sa sédentarisation au néolithique, l'homme constitue un patrimoine considérable de semences sauvages qu'il **domestique**, participant ainsi par les mutations génétiques qu'il opère en les cultivant à l'élargissement formidable de la biodiversité. Il conquiert des terres humifères sur les **forêts primaires** et les transmet aux générations qui le suivent. Sa conscience de la terre et le respect de son caractère sacré se situent alors au niveau de ceux des **Indiens d'Amérique**.

"La Terre n'est pas un don de nos parents. Ce sont nos enfants qui nous la prêtent."

La prescience du fertile est dans l'humus.

Avec **Justus Liebig** (inventeur du bouillon cube) qui en 1840 dans son traité **"la chimie organique et son application en agriculture et en physiologie"** prouve que les plantes se nourrissent d'éléments minéraux, le dogme d'une alimentation artificielle exclusivement minérale s'impose progressivement. Le **plan Marshall** d'après guerre et le **traité de Rome de 1957** avec les enjeux financiers colossaux de multinationales, achèveront de tuer nos sols, d'éradiquer notre incommensurable diversité de semences, de polluer nos sources. Le productivisme s'instaure au détriment d'une société conviviale et "la pomme carrée du consommateur" voulue par Edgar Pisani (Ministre de l'agriculture sous De Gaulle) se propage et contribue à faire disparaître à jamais toute une civilisation rurale ancestrale. Les lobbies de la finance, du secteur agro-mécanique et de l'agro-chimie avec leurs pesticides, NPK et autres intrants de synthèse peuvent faire leurs choux gras. **Ivan Illich** traduit la dichotomie et l'esprit de cette nouvelle ère: "La productivité se conjugue en terme d'avoir, la convivialité en terme d'être" Bien loin est l'époque ou **Montesquieu** aimait parler avec les paysans car "ils n'étaient pas assez savants pour dire de bêtises". Aujourd'hui, le paysan, l'agriculteur, le vigneron a bien souvent fait des études d'agronomie et est subventionné pour produire. Au final, son activité participe de la pollution de notre milieu. L'idéologie de la suprématie de l'intellectuel sur le manuel formate une humanité devenue hors sol, qui ne voit son salut plus qu'au travers:

- d'une technologie omniprésente, aliénant sont intime quotidien,

- d'une sur-industrialisation qui confisque travail et créativité humaine et annihile le droit à un mode de vie simple où l'homme (comme l'imagine Ivan Illich) **"retrouvera la joie de la sobriété et de l'austérité en réapprenant à dépendre de l'autre, au lieu de se faire l'esclave de l'énergie et de la bureaucratie toute puissante."**

Fort heureusement les jeunes paysans qui aspirent à une harmonie de vie se positionnent dans un cultiver autrement et prennent conscience de l'importance primordiale, outre la **minéralisation**, de l'**humification** et du **processus mycorhizien** dans la **fertilité** d'un **sol vivant**.



Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

Entreprise
Collez et C^{ie}

Electricité générale et industrielle - Réseaux HT - BT EP
Lotissements - Zones Artisanales - Réseaux Gaz

Parc d'Activité "Mériane" - BP 17 - 34120 PÉZENAS
Tél. 04 67 98 11 13 - Fax 04 67 98 35 36

**TABAC - PRESSE - LOTO
CADEAUX**

Philippe & Mylène ROCHE
11, Boulevard de La Liberté
34230 PAULHAN
Tél. : 04 67 25 24 79



CGC

**BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS**
CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret—34230 ADISSAN - Tél : 04 .67.25.14.39

SANDY



FLEURS



68, Cours National - 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 27 10 - Fax: 04 67 25 31 73

**POMPES FUNEBRES
PAULHANAISES**
MARBRERIE

Gérant Didier MAFFRE

8, rue Victorien NEGROU 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 18 11 - Fax 04 67 25 23 94
E.mail : pfpaulhanaïses@gmail.com



Le spécialiste du béton
drainant coloré

www.az-realisation.com



Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

**MOBIL
BETON**



ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

**BARRERAS
BOUSQUET**

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel: 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax: 04 67 25 37 08
e-mail : sarlbarrerasbousquet@hotmail.com

SIRET : 415 115 641 000 11

MIEL ROUQUETTE

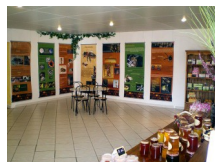
TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE

Magasin de vente ouvert
du MARDI AU SAMEDI
9H-12H 14H30-18H

43 Rue des Lavandes
34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40

APICULTEUR DEPUIS 1960



S.L.T.P.E.

Monsieur VIALE Julien
Société Languedocienne de
Travaux Publics et Electricité

RN 113 LE PEIRIGAS
34290 VALROS

Tél : 04 67 98 55 48 Fax : 04 67 98 62 95
sltpe.fr@wanadoo.fr



**RESTAURANT
BRASSERIE MUSICAL**

*Chez Mario
et Marie*

1 rue de L'ébéniste - ZAE La Barthe
34230 PAULHAN

04 67 24 30 44 Chez Mario et Marie

Associations paulhanaises

JEUNESSE

Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) ☎ 06 70 453 453
M. VUILLERMOZ / M. Jean-Claude ROUSSE
Association Sportive Collège ☎ 04 67 25 00 17
M. Stéphane RUSSO ☎ 06 70 25 00 17
Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) ☎ 04 67 25 01 57
M. Philippe PLATRIEZ ☎ 04 67 25 05 00
Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO ☎ 04 67 25 23 07
Mme Valérie LAINE ☎ 04 67 25 05 00
Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel ☎ 04 67 25 23 07
Mme Virginie AZAIS-BOYER ☎ 04 67 25 23 07
Jeunesse et Loisirs ☎ 04 67 25 23 07
M. Raymond ARNAUD ☎ 04 67 25 23 07
Les Canailous (associations parents élèves) canailous34@laposte.net

Mme Vanessa LE TURNIER ☎ 06 72 49 48 89
BIEN CHEZ NOUS, NOU ! ☎ 06 72 49 48 89
Mme Corinne OLIVER ☎ 06 72 49 48 89

PATRIMOINE

G.R.A.P.P ☎ 06 60 86 48 96
Mme Christine VEZIAN ☎ 06 60 86 48 96
Les Amis de Paulhan ☎ 04 67 25 05 60
M. Jean-Louis LACOMBE ☎ 04 67 25 05 60

SOUVENIR

P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc ☎ 04 67 25 23 07
M. Raymond ARNAUD ☎ 04 67 25 23 07
Souvenir Français ☎ 04 67 25 18 70
Mme Martine SARDA ☎ 04 67 25 18 70

HUMANITAIRE

Croix Rouge Française ☎ 04 67 25 06 41
Mme Martine PAGES ☎ 04 67 25 24 46
Secours Catholique ☎ 04 67 25 06 78
Mme Paule GABRIAC ☎ 04 67 25 23 19
Secours Populaire ☎ 04 67 25 23 19
Mme Nicole GUERRE ☎ 04 67 25 23 19
La Ligue Contre le Cancer ☎ 06 79 79 51 09
M. Marcel DEBRABANT ☎ 06 79 79 51 09

CULTURE

Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK) ☎ 04 67 96 54 82
Jumelage avec Krailling en Allemagne ☎ 04 67 96 54 82
Mme Simone LERCH ☎ 04 67 96 54 82
Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) ☎ 04 67 25 06 27
Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie ☎ 04 67 25 06 27
M. Joël DIAZ ☎ 04 67 25 06 27
Boulevard de la Liberté (Bébés lecteurs) ☎ 06 27 20 68 41
Mme Hélène DESSEAUX ☎ 06 27 20 68 41
Foyer Rural (scrabble, travaux manuels) ☎ 04 67 25 00 40
M. Jean-Marie SERT ☎ 04 67 25 00 40
HISTOIRE D'ÊTRE (bien-être, épanouissement de la personne) ☎ 06 99 07 67 59
Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER ☎ 04 67 25 25 98
Key-Lan (informatique) ☎ 04 67 25 10 63
M. Roger AMAT ☎ 04 67 25 10 63

K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) ☎ 04 67 25 32 20
Melle Corinne AUGUSTE ☎ 06 07 28 96 07
Lou Récantou (Dessin, peinture) ☎ 04 67 25 18 45
M. Jean-Marie DOMITILE ☎ 04 67 25 18 45

MYSTERY (Projets artistiques amateurs) ☎ 06 35 46 91 20
Mme Claude GRANIER / M. Aurélien VADANT ☎ 06 35 46 91 20
Qu'est-ce-qu'on attend (événements socio-culturels, actions environnementales) ☎ 06 08 56 73 08
Atelier DAVIT ☎ 06 08 56 73 08

SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde) ☎ 06 82 32 80 08
Mme Sandra DRAME ☎ 06 82 32 80 08

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES ☎ 04 67 25 09 76
Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorites, voyages) ☎ 04 67 25 09 76
M. Pierre MERCET ☎ 04 67 25 09 76

SPORT ☎ 04 67 25 09 76
Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) ☎ 06 68 31 46 51
M. Benjamin PAMELLE ☎ 06 68 31 46 51

Cyclo-club paulhanais ☎ 06 71 71 08 12
M. Adolphe BERNAD ☎ 06 71 71 08 12

E.S.P.P Football ☎ 06 23 33 60 93
M. Jean-Paul BERGER / Mme Magali BASTIDE ☎ 06 23 33 60 93
Stade des Laures Paulhan / Stade Batal Pézenas ☎ 06 23 33 60 93

E.S.P Pétaque ☎ 04 67 25 09 99
M. Jean-François QUEROL ☎ 04 67 25 09 99
E.S.P Tambourin ☎ 06 30 28 75 50
M. Stéphane MAURI ☎ 06 30 28 75 50

Foyer Rural (randonnée) ☎ 04 67 25 00 40
M. Jean-Marie SERT ☎ 04 67 25 00 40

La Gaulle Paulhanaise (pêche) ☎ 04 67 25 23 88
M. Jean-Pierre COLLET ☎ 04 67 25 23 88

Lou Récantou (aïkido, danse, zumba, yoga) ☎ 04 67 25 18 45
M. Jean-Marie DOMITILE ☎ 04 67 25 18 45

Paulhan Handball Club ☎ 06 83 89 22 35
Mme Caroline JOURDAN ☎ 06 83 89 22 35

Saint Hubert La Chasse ☎ 06 27 83 11 34
M. Bruno PEDRO ☎ 06 27 83 11 34

SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) ☎ 04 67 25 20 19
Mme Jacque PAOLINI ☎ 04 67 25 20 19
Professeur ☎ 04 67 25 20 19

ENERGY'M LATINO (STUDIO B) ☎ 06 78 22 19 05
Mme Béatrice GAL ☎ 06 11 57 66 42

Tennis Club Paulhan ☎ 04 67 38 13 64
M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERRIER ☎ 04 67 38 13 64

AUTRES ☎ 04 67 38 13 64
A Cloche Patte (protection animale) ☎ 06 88 59 79 35
Mme Géraldine SUBRA ☎ 06 88 59 79 35

Amicale des Sapeurs-Pompier ☎ 06 14 87 72 27
M. Alain GASC ☎ 06 14 87 72 27

Association des Commerçants et Artisans de Paulhan (ACAP) ☎ 04 34 45 09 74
M. Alexandre PAGES ☎ 04 34 45 09 74

Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) ☎ 06 13 27 37 76
M. Alexandre PAGES ☎ 06 13 27 37 76

Comité des Fêtes ☎ 06 80 46 83 05
Mme Jany TAFFALA ☎ 06 80 46 83 05

La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) ☎ 07 81 26 74 30
Mme Véronique QUINONERO ☎ 07 81 26 74 30

Les Vignerons du Paulhanais ☎ 06 88 31 45 83
Mme Marielle BALLESTER ☎ 06 88 31 45 83

Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de la commune de Paulhan, du Cœur et Val d'Hérault—antenne de « l'Accorderie » Hérault) ☎ 06 86 74 95 61
M. Yves BAILLEUX-MOREAU ☎ 06 86 74 95 61

Numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Mairie ☎ 04 67 25 00 08
19 cours National ☎ 04 67 25 28 91
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
2ème samedi du mois 9h-12h

Police Municipale ☎ 04 67 25 15 69
19 cours National ☎ 04 67 25 28 91
Du lundi au vendredi 8h15-12h30 et 13h45-17h15
Sauf jeudi 8h00-12h30 et 13h45-17h15
2ème samedi du mois 8h30-12h

EHPAD Résidence Vincent Badie ☎ 04 67 25 28 80
10 route de Campagnan ☎ 04 67 25 28 80

Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD ☎ 04 67 25 00 89
20 boulevard de la Liberté ☎ 04 67 25 00 89

Poste ☎ 04 67 25 01 79
Avenue Paul Pélisse ☎ 04 67 25 01 79
Plateforme POSTE ☎ 04 99 57 21 55
ZAE La Barthe ☎ 04 99 57 21 55

ÉCOLES ☎ 04 67 25 05 00
Groupe scolaire Arc-en-Ciel ☎ 04 67 25 05 00
260 route d'Usclas ☎ 04 67 25 05 00

École maternelle Française DOLTO ☎ 04 67 25 01 57
Rue Docteur Batigne ☎ 04 67 25 01 57

ALIAE (Accueil de Loisirs Intercommunal Associé à l'École) / TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) / Cantine scolaire / ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ☎ 04 67 25 05 23
1 rue Notre Dame ☎ 04 67 25 05 23

Collège Emmanuelle Maffre-Baugé ☎ 04 67 25 00 17
84 rue Joliot Curie ☎ 04 67 25 00 17

CRÈCHE ☎ 04 67 38 21 38
Crèche Mutualiste « A Pas de Loup » ☎ 04 67 38 21 38
64 rue Paulette Hauchard ☎ 04 67 38 21 38

SANTÉ ☎ 04 67 25 00 45
Pharmacie du Cours ☎ 04 67 25 00 45
38 rue de Metz ☎ 04 67 25 00 45

Pharmacie Feulie ☎ 04 67 25 00 43
6 place de la République ☎ 04 67 25 00 43

Tout pour la Famille - Aide à Domicile ☎ 04 67 78 79 48
60 Rue Paulette Hauchard ☎ 04 67 78 79 48

Infirmiers ☎ 04 67 25 01 92
Fabienne DOUVILIER / Mélanie FATOL ☎ 04 67 25 01 92
Florence MONLUC ☎ 04 67 25 17 63

Centre Médical Infirmier St Sébastien ☎ 06 13 17 28 84
Jean-François VENTURINI ☎ 06 13 17 28 84
Françoise VENTURINI ☎ 06 64 87 65 95
Hélène SERRANO-SATGER ☎ 06 19 77 55 07
Jacqueline MOSES ☎ 06 08 35 68 41
Marlène DEBACHE ☎ 06 87 73 48 59

Sage-femme ☎ 06 83 66 55 56
Cindy COTTEAUX ☎ 06 83 66 55 56

Médecins ☎ 04 67 25 25 65
Robert Di Martino ☎ 04 67 25 25 65
Véronique JOURDAN ☎ 04 67 25 18 32
Olivier MERIC ☎ 04 67 25 18 32

Pédicure-Podologue ☎ 04 67 25 24 08
Mireille DELPRAT ☎ 04 67 25 24 08

Ambulances ☎ 04 67 25 00 02
Ambulances Paulhanaises ☎ 04 67 25 00 02

Masseurs Kinésithérapeutes ☎ 04 67 25 11 88
Yves et Juliette BAISSÉ ☎ 04 67 25 11 88
SCM BERMOND BONNIOL ☎ 04 67 25 04 48

Ostéopathe ☎ 06 78 42 91 19
Marion MARNAS ☎ 06 78 42 91 19

Orthophoniste ☎ 04 67 24 83 48
Julie CHARMETANT ☎ 04 67 24 83 48

Psychothérapeute - Hypnothérapeute ☎ 06 99 07 67 59
Brigitte EYRAUD ☎ 06 99 07 67 59

Dentistes ☎ 04 67 24 00 34
Catherine BONNET CHARTREAU ☎ 04 67 24 00 34
Nicolas JACQUEY ☎ 04 67 24 00 34

Vétérinaire ☎ 09 61 20 19 75
Lionel MATHEZ ☎ 09 61 20 19 75

Taxi Paulhan ☎ 04 67 25 19 77
Laurent Marani ☎ 04 67 25 19 77
Port 06 14 95 96 21

Paulh'Infos Le Mag de Paulhan N°7

Directeur de la publication : Claude Valero, Maire de Paulhan
Responsable de la rédaction : Claude Valero, Maire de Paulhan
Rédaction - Service Communication : Carine Roche
Imprimé par JF Impression



Tirage : 2 000 exemplaires
Édition Juillet 2017
m@il : mairie@paulhan.fr

